



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1406

13 septembre 2019

- **Grabuge au sénat / Renvoi sine die de la séance de ratification de politique générale du premier ministre nommé**
- **Éducation : L'année scolaire 2019-2020 lancée sur fond de crise en Haïti**
- **Rentrée des classes et problèmes de sécurité**

>> **Grabuge au sénat / Renvoi sine die de la séance de ratification de politique générale du premier ministre nommé**

Après plusieurs heures d'attente, le bureau du sénat a décidé, tard dans la soirée du mercredi 11 septembre 2019, de renvoyer sine die la séance de ratification du premier ministre nommé Fritz William Michel. Alors même que ce dernier ainsi que les membres de son cabinet se trouvaient au salon diplomatique du parlement, plusieurs dizaines de militants en colère avaient investi la salle, où devait se tenir ladite séance. Les sénateurs de l'opposition, présents au sénat, depuis 8 heures ont déclaré être disposés à veiller pendant plusieurs jours, pour participer à la séance. Différents points de droit, non susceptibles de mise au vote, ont été élaborés comme stratégie, pour être évoqués au moment de la discussion de l'ordre du jour de ladite séance de ratification, ont avancé ces sénateurs de l'opposition. Pas question de réaliser une séance expéditive, à l'exemple de la chambre des députés, qui a donné, mardi soir 3 septembre 2019, dans une séance expresse, un vote de confiance au programme de gouvernement envisagé par Fritz William Michel. Beaucoup des potentiels ministres, y compris Fritz William Michel lui-même, seraient inéligibles, selon des documents non encore rendus publics par les sénateurs de l'opposition. La décision de report sine die, de la séance de ratification du programme de gouvernement de Fritz William Michel, a été prise, au bout d'une journée de forte tension au centre-ville et aux abords du parlement, où il y a eu des mouvements de protestations violentes. Vers 20 heures le jeudi 12 septembre 2019 une tentative d'incendie à la chambre des

députés a été enregistrée. Des extincteurs ont été vite utilisés pour empêcher la propagation des flammes dans l'enceinte du parlement. Vers la fin de la matinée du 11 septembre 2019, des dizaines de manifestants, pour la plupart armés, se sont positionnés aux alentours du palais législatif, malgré un important dispositif de sécurité déployé par la Police nationale d'Haïti. Certains de ces hommes armés, qui se sont fait passer pour des militants politiques, accompagnés de certains sénateurs de l'opposition ont même réussi à investir la cour du parlement. Vers le milieu de la journée, ces protestataires en colère, allaient mettre le feu à un autobus qui transportait des agents du Corps d'intervention et de maintien d'ordre. Les tentatives de la police et du corps des pompiers pour éteindre le feu sont restées vaines. Peu avant 18 heures, des militants, accompagnés des sénateurs de l'opposition ont envahi la salle où devait se tenir la séance. Ils ont tout cassé sur leur passage : vitres et mobiliers. Au cours d'une réunion chez l'un des sénateurs favorables au gouvernement, Fritz William Michel aurait fourni un montant individuel de cent mille dollars américains, argent comptant, à au moins 4 sénateurs, pour s'assurer de leur vote à la séance programmée de présentation de politique générale, a révélé, dans les médias, le sénateur, récemment passé à l'opposition, Sorel Jacinthe. Le sénateur Jacinthe a réaffirmé de nouveau, que la république d'Haïti fait face à des « dirigeants corrompus » qui ont installé un régime de « gangs » sur le territoire national.

>> **Éducation : L'année scolaire 2019-2020 lancée sur fond de crise en Haïti**

Rentrée des classes ratée, cette semaine en Haïti.

Un nombre important d'élèves ne se sont pas rendus en cours, partout sur le territoire national,

pour diverses raisons, dont les difficultés économiques de leurs parents. Haïti vit un contexte de crise socio-politique et économique, en particulier une pénurie persistante de produits pétroliers depuis la fin du mois d'août 2019. Très peu d'élèves ont été remarqués dans les rues. L'effectif au niveau de certaines écoles n'a pas dépassé quelques élèves par classe. Une directrice d'école fondamentale a confié à AlterPresse combien l'effectif total a été une quinzaine d'élèves, espérant que la situation s'améliorerait d'ici lundi prochain 16 septembre 2019. « Auparavant, avec 10 mille gourdes, je pouvais payer l'écolage et faire des préparatifs pour la rentrée. Maintenant, cette somme suffit seulement à acheter des livres » souligne une parente rencontrée sur place à Delmas, par l'agence en ligne AlterPresse. Cette parente a exprimé son ras-le-bol par rapport à la dégradation de la situation économique. Plusieurs responsables d'écoles et parents d'élèves se plaignent de la situation sociale et économique désastreuse dans laquelle s'effectue cette rentrée des classes, avec une inflation estimée à plus de 19%. « Chaque année la rentrée se fait sur fond de crise » a admis le titulaire démissionnaire du ministère de l'éducation nationale, Pierre Josué Agénor Cadet, lors d'une cérémonie officielle, déroulée à l'École nationale de Frères. « Il faut

dépolitiser l'école », qui « ne doit pas être prise en otage par une classe politique », estime Cadet, qui a recommandé aux protagonistes politiques de ne pas mélanger la politique et l'éducation « pour avoir une meilleure éducation en Haïti ». Il a pointé du doigt les « parlementaires, qui croient pouvoir faire des nominations dans le système », en soulignant combien le système fait face à un surplus d'enseignants, tandis que de nombreuses écoles sont hors de contrôle de l'État haïtien. 35 milles enseignants sont répertoriés dans le public, alors que le système n'a besoin que de 28 milles. Voilà pourquoi selon Cadet, on enregistre des mouvements de protestations de la part des enseignants, qui réclament leurs lettres de nomination. Parallèlement, le 9 septembre 2019, plusieurs dizaines d'enseignants ont gagné les rues, en vue d'exiger des autorités haïtiennes l'adoption de mesures visant l'amélioration du cadre de l'enseignement et de la condition enseignante. Ce mouvement de revendications enseignantes entre dans le cadre d'une série d'activités de sensibilisation qui prendront plusieurs formes afin [de porter les responsables d'Etat à se pencher sur la problématique de l'éducation en Haïti](#) a souligné le coordonnateur général de l'Union nationale des normaliens et éducateurs haïtiens, Georges Wilbert Franck.

>> Rentrée des classes et problèmes de sécurité

Les problèmes de sécurité, particulièrement dans les zones les plus affectées par les opérations de gangs armés, ont sérieusement affecté la rentrée scolaire 2019-2020. A Marchand-Dessalines, fief du chef de gang emprisonné Anel Joseph, des hommes lourdement armés ont exigé des responsables d'écoles le paiement de lourdes rançons pour permettre la reprise des activités scolaires. Un directeur d'école, qui a témoigné sous couvert d'anonymat, a fait savoir à AlterPresse que 150 mille gourdes lui ont été réclamées. C'est la peur au ventre que des parents ont laissé leurs enfants prendre le chemin de l'école, des enfants déjà traumatisés par la récurrence des violences armées dans la zone. Les élèves sont pris de panique au moindre bruit, a confié Dany Dorléan, membre de la Confédération nationale des éducatrices et éducateurs haïtiens. Dans le quartier de La Saline à Port-au-Prince, où des gangs ont effectué un massacre en novembre 2018, un très faible effectif a été observé. Il y a seulement 27 élèves inscrits pour les classes de 7e, 8e et 9e année fondamentale par rapport à 400, l'année dernière, selon la direction du lycée de La Saline. Une seule fiche de paiement de l'écolage a été déposée jusqu'au 3 septembre 2019, par un parent d'élève, par rapport à une centaine de fiches, précise-t-elle. Après le carnage de novembre 2018, qui a fait plus de 70 morts, La Saline est toujours dans l'œil du cyclone, à cause de la situation d'insécurité persistante. La police a annoncé un plan de sécurité pour tenter de contrer la violence des gangs.

A lire également :

- **Politique** : [La Constitution interdit toute prolongation de mandat des élus en Haïti, soutient Mirlande Hyppolite Manigat](#)
- [Après l'ouragan Dorian, les Haïtiens des Bahamas redoutent les tensions communautaires](#)
- **Santé** : [Lancement d'une enquête sur l'impact du Vih/Sida dans le département de l'Ouest](#)